
Recueil des Actes Administratifs - Préfecture des
Hautes Pyrénées - Spécial n°4 publié le
22/02/2011

février 2011

Sommaire

Préfecture

Direction de la stratégie et des moyens

SDT-bureau de la stratégie

2011052-06 - Arrêté préfectoral accordant la suppléance des fonctions préfectorales à Mme Nadine DELATTRE, sous-préfète de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, le jeudi 24 février 2011, de 7h30 à 19h30

Arrêté n°2011052-06

Arrêté préfectoral accordant la suppléance des fonctions préfectorales à Mme Nadine DELATTRE, sous-préfète de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, le jeudi 24 février 2011, de 7h30 à 19h30

Administration : Préfecture
Bureau : SDT-bureau de la stratégie
Signataire : Préfet
Date de signature : 21 Février 2011

PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES

DIRECTION DE LA STRATEGIE ET DES MOYENS

ARRETE n° 2011

Service du développement territorial

**accordant la suppléance des fonctions préfectorales
à Mme Nadine DELATTRE,
sous-préfète de l'arrondissement
de Bagnères-de-Bigorre,
le jeudi 24 février 2011, de 7h30 à 19h30**

Bureau de la stratégie

Le Préfet des Hautes-Pyrénées

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 25 août 2009 nommant Mme Nadine DELATTRE, administratrice civile, en qualité de sous-préfète, sous-préfète de Bagnères-de-Bigorre ;

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination de M. René BIDAL, préfet des Hautes-Pyrénées ;

Vu le décret du 30 août 2010 portant nomination de Mme Marie-Paule DEMIGUEL, sous-préfète en position de service détaché, en qualité de secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

Considérant l'absence simultanée de M. René BIDAL, préfet des Hautes-Pyrénées et de Mme Marie-Paule DEMIGUEL, secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées, le jeudi 24 février 2011, de 7h30 à 19h30 ;

Sur proposition de Mme la secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Mme Nadine DELATTRE, sous-préfète de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, est chargée de la suppléance des fonctions préfectorales, le jeudi 24 février 2011, de 7h30 à 19h30.

.../...

ARTICLE 2 : Mme la sous-préfète de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Tarbes, le 21 février 2011

Le Préfet,

René BIDAL